

ADIL EIE 60

Action sociale sans hébergement n.c.a.

17 rue Jean Racine
60000 BEAUVAIS

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025



1 rue Jean Monnet

60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 10 36 00

E.mail : beauvais@fiteco.com

Siren : 349113258

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS	1
Bilan association	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
Compte de résultat association	5
ANNEXE	7
<i>Preamble</i>	8
<i>Changement de méthode comptable</i>	9
<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan actif</i>	11
<i>Notes sur le bilan passif</i>	13
DÉTAIL DU BILAN	16
Bilan association détaillé	17
<i>ACTIF</i>	17
<i>PASSIF</i>	18
DÉTAIL DU COMPTE DE RESULTAT	19
Compte de résultat association détaillé	20

ETATS FINANCIERS

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	30 400		30 400	30 400	
Constructions	309 487	149 838	159 648	170 027	- 10 379
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 713	33 251	5 462	5 813	- 351
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	1 000		1 000	1 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	603		603	603	
TOTAL (II)	380 203	183 089	197 113	207 843	- 10 730
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	230 739		230 739	180 404	50 335
Charges constatées d'avance	9 868		9 868		9 868
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	55 191		55 191	108 661	- 53 470
TOTAL (III)	295 799		295 799	289 065	6 734
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	676 001	183 089	492 912	496 908	- 3 996

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	146 949	146 949	
. Autres			
Report à nouveau	134 668	189 771	- 55 103
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 929	-55 103	38 174
Situation nette (sous total)	264 688	281 617	- 16 929
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	264 688	281 617	- 16 929
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	89 245	84 935	4 310
TOTAL (III)	89 245	84 935	4 310
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 919	- 10 919
Emprunts et dettes financières diverses	350	350	
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 346	9 412	2 934
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	126 282	109 675	16 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	138 978	130 355	8 623
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	492 912	496 908	- 3 996
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	5 109	5 109		0,00
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	742 687	696 696	45 991	6,60
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions		57 704	- 57 704	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	44	1	43	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	747 840	759 510	- 11 670	-1,54
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	154 988	134 831	20 157	14,95
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 811	34 318	- 10 507	-30,62
Salaires et traitements	386 656	447 249	- 60 593	-13,55
Cotisations sociales	181 905	188 289	- 6 384	-3,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 538	11 580	958	8,27
Dotations aux provisions	4 310		4 310	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	152	11	141	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	764 359	816 279	- 51 920	-6,36
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-16 519	-56 769	40 250	70,90
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	201	2 305	- 2 104	-91,28
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	201	2 305	- 2 104	-91,28

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	610	639	- 29	-4,54
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	610	639	- 29	-4,54
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-410	1 666	- 2 076	-124,61
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-16 929	-55 103	38 174	69,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	748 040	761 815	- 13 775	-1,81
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	764 969	816 918	- 51 949	-6,36
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 929	-55 103	38 174	69,28
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

Préambule

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement soit les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01 :

- Image fidèle
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Régularité et sincérité

Les ADIL sont des associations agréées par le Ministère en charge du Logement, créées par les Conseils Départementaux.

Les ADIL font partie d'un réseau national animé par l'ANIL.

L'ADIL 60 est présidé par Monsieur Charles LOCQUET, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise.

La mission des ADIL est définie par l'article L366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique financière et fiscale, gratuite, neutre et objective.

Les consultations portent principalement sur les rapports locatifs, le conseil en accession à la propriété et les simulations financières, le droit de la copropriété, la fiscalité du logement, l'amélioration de l'habitat, le droit de la famille appliqué au logement, la lutte contre l'habitat non décent et indigne, la prévention des impayés et des expulsions, le droit de l'urbanisme, les relations de voisinage, l'accès au logement.

L'ADIL de l'Oise présente la particularité d'être un Espace Info Energie, agréé, offrant ainsi à ses usagers et à ses partenaires deux missions de service public indispensables et complémentaires.

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 492 911,64 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 16 928,78 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/06/2026 par les dirigeants.

Changement de méthode comptable

Les règlements de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 et n°2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces règlements ont notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ces règlements a conduit l'association à modifier la présentation des comptes annuels.

Au 31/12/25, les incidences liées à la comparabilité des comptes sont les suivantes :

- les transferts de charges d'exploitation viennent en diminution des charges auxquels ils se rattachent,
- les charges et produits exceptionnels sont présentés en autres charges et produits d'exploitation.

Principes, règles et méthodes comptables

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'association considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'association comptabilise un amortissement dérogatoire.

Immobilisations non décomposables

L'association a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions 30 ans
- Agencement et aménagement des constructions 10 ans
- Installations techniques 10 ans
- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Matériels et outillages 5 ans
- Matériel de transport 1 à 2 ans
- Matériel de bureau 2 à 4 ans
- Mobilier de bureau 5 à 8 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	376792	1808		378600
Immobilisations financières	1 603			1 603
TOTAL	378395	1808		380203

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II			
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	108201	9120		117321
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	31259	1259		32518
Installations techniques, matériel, outillages industriels	7631	536		8167
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	6992			6992
Matériel de transport	7194			7194
Matériel de bureau et informatique	9276	1623		10899
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	170552	12538		183090
TOTAL GENERAL (I+II+III)	170552	12538		183090

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	191924	191924	
Charges constatées d'avance	9868	9868	
TOTAL	9953	9953	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	191 839
Autres produits à recevoir	85
TOTAL	191 924

Notes sur le bilan passif

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	146 949				146 949
Dont générosité du public					
Report à nouveau	189 771	-55 103			134 668
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-55 103	55 103		-16 929	-16 929
Dont générosité du public					
Situation nette	281 617	0		-16929	264 688
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	281 617	0		-16929	264 688
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		134 668
SOLDE		134 668

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	350	350		
Fournisseurs	2 626	2 626		
Dettes fiscales et sociales	124 399	124 399		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	127 375	127 375		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 720
Dettes fiscales et sociales	96 048
Autres dettes	
TOTAL	105 768

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 89 245 E.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur les coefficients établis dans les recommandations du réseau ANIL/ADIL du 27/04/2005.

Les critères retenus sont :

- la rémunération du salarié
- l'ancienneté
- le coefficient de mortalité : 0.9
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié : 0.9
- l'âge de départ à la retraite : 63 ans
- le taux d'actualisation retenu : 2.5%
- le taux moyen des charges sociales : 50%

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	0
Non cadres	4	0
TOTAL	11	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8 880 E.

Ventilation des subventions par nature de financeurs

Nature de financeurs	Montants
Collège 1 Bailleurs sociaux, Organismes logement	156 422 €
Collège 2 Usagers (Associations familiales et professionnelles)	864 €
Collège 3 Institutionnels	425 912 €
Financement Espace Info Energie	265 004 €

DÉTAIL DU BILAN

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	30 400		30 400	30 400	
Terrain rue J.Racine	30 400		30 400	30 400	
Constructions	309 487	149 838	159 648	170 027	- 10 379
Bâtiments rue J.Racine	273 600		273 600	273 600	
Installations générales	35 887		35 887	35 887	
Amortis. bâtiments rue J.Racin		117 321	-117 321	-108 201	- 9 120
Amortis. agencements		32 518	-32 518	-31 259	- 1 259
Installations tech., matériel et outillage i	38 713	33 251	5 462	5 813	- 351
Matériel	4 064		4 064	4 064	
Matériel audio-visuel	5 068		5 068	5 068	
Matériel de transport	7 194		7 194	7 194	
Matériel de bureau	15 396		15 396	13 588	1 808
Mobilier	6 992		6 992	6 992	
Amortis. matériel		3 099	-3 099	-2 563	- 536
Amort.mat audio visue		5 068	-5 068	-5 068	
Amortis. matériel de transport		7 194	-7 194	-7 194	
Amortis. matér.bureau et infor		10 899	-10 899	-9 276	- 1 623
Amortis. mobilier		6 992	-6 992	-6 992	
Immobilisations financières					
Participations	1 000		1 000	1 000	
Parts sociales Crédit Agricole	1 000		1 000	1 000	
Autres immobilisations financières	603		603	603	
Caution Total	603		603	603	
TOTAL (II)	380 203	183 089	197 113	207 843	- 10 730
ACTIF CIRCULANT					
. Autres créances	230 739		230 739	180 404	50 335
Rémunérations dues				92	- 92
Article 83	1 883		1 883		1 883
Indemnités IJSS à recevoir	85		85		85
Taxes sur les salaires	36 932		36 932	47 474	- 10 542
Subventions à recevoir	191 839		191 839	132 839	59 000
Disponibilités	55 191		55 191	108 661	- 53 470
Crédit Agricole/cpte courant	5 778		5 778	118	5 660
Caisse d'épargne/cpte courant	7 840		7 840	21 134	- 13 294
Caisse d'Epargne/Livret A	51		51	12 624	- 12 573
Caisse d'Epargne/CSL Assoc	324		324	56 805	- 56 481
Crédit Agricole/cpte Livret	1 000		1 000	1 745	- 745
Crédit Agricole/CSL sociétaire	40 199		40 199	16 236	23 963
Charges constatées d'avance	9 868		9 868		9 868
Charges constatées d'avance	9 868		9 868		9 868
TOTAL (III)	295 799		295 799	289 065	6 734
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	676 001	183 089	492 912	496 908	- 3 996

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
. Réserves pour projet de l'entité	146 949	146 949	
<i>Réserves sans droit de reprise</i>	146 949	146 949	
Report à nouveau	134 668	189 771	- 55 103
<i>Report à nouveau créditeur</i>	134 668	189 771	- 55 103
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 929	-55 103	38 174
Situation nette (sous total)	264 688	281 617	- 16 929
TOTAL (I)	264 688	281 617	- 16 929
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour charges	89 245	84 935	4 310
1525000000		84 935	- 84 935
<i>Prov.p/indemn.départ retraite</i>	89 245		89 245
TOTAL (III)	89 245	84 935	4 310
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr		10 919	- 10 919
<i>Emprunt Bâtiment CE 06/2025</i>		10 919	- 10 919
Emprunts et dettes financières diverses	350	350	
<i>Dépôt reçu s/loyer Citémétrie</i>	350	350	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 346	9 412	2 934
<i>Fournisseurs</i>	2 626	51	2 575
<i>FNPN</i>	9 720	9 361	359
Dettes fiscales et sociales	126 282	109 675	16 607
<i>Dettes pour congés à payer</i>	37 601	30 178	7 423
<i>Personnel charges à payer</i>	37 360	22 271	15 089
<i>Urssaf</i>	15 824	16 449	- 625
<i>Mutuelle</i>	2 045	2 020	25
<i>Retraite</i>	3 946	4 056	- 110
<i>Prévoyance</i>	6 802	2 854	3 948
<i>Article 83</i>		13 810	- 13 810
<i>Charges s/congés à payer</i>	21 088	16 710	4 378
<i>Prélèvement à la Source</i>	1 616	1 327	289
TOTAL (IV)	138 978	130 355	8 623
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	492 912	496 908	- 3 996
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

DÉTAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de prestations de services	5 109	5 109		0,00
Revenus des locations	5 109	5 109		0,00
Concours publics et subventions d'exploitation	742 687	696 696	45 991	6,60
Service Civique		-100	100	-100
Subv. Conseil Départ. Oise	180 000	190 000	- 10 000	-5,26
Subv. CD60 confère. financeurs	2 400	2 470	- 70	-2,83
Subv. OPAC Oise	16 810	16 400	410	2,50
Subv. CGLS	19 429	29 000	- 9 571	-33,00
Subvention Eco Habiat	96	94	2	2,13
Subv. CAF OISE	86 375	27 625	58 750	212,67
subvt SSTRN	96	94	2	2,13
SUBVT S.A HLM du Beauvaisis	1 548	1 510	38	2,52
Subvention CAUE	25 562	94	25 468	N/S
Subv. CAPEB	308	300	8	2,67
Subv. FFBO	1 069	1 072	- 3	-0,28
SUVT ACTION LOGEMENT	75 110	91 971	- 16 861	-18,33
CPME Oise	96		96	N/S
Subv. UDAF Oise	96	94	2	2,13
Subvt Confé.Synd.Familles Sois	2	94	- 92	-97,87
Subv. UFC	96	94	2	2,13
Subv Fédé.Dép.Famille.France	192	94	98	104,26
Familles Rurales de l Oise	-94	94	- 188	-200,00
Subv. Asso Familiale Interco B	96	94	2	2,13
Subv. AFOC	96	94	2	2,13
Subvt OISE HABITAT	8 713	8 500	213	2,51
Subv. logement Francilien	-514	1 600	- 2 114	-132,12
Subv. Mairies & Interco	83 786	57 166	26 620	46,57
Subv. FNAIM	641	625	16	2,56
Subv. Crédit Agricole Oise	1 122	1 095	27	2,47
Subv. Etat/Ministère du logt	85 143	85 121	22	0,03
Subv. SA HLM Département Oise	5 925	5 780	145	2,51
Subvention MSA	50	2 500	- 2 450	-98,00
Subv. Ademe/Conseil Régional	94 720	73 876	20 844	28,21
Subv. SARE	-99 245	99 245	- 198 490	-200,00
Suvt ANAH	152 324		152 324	N/S
Chambre interdep notaires	641		641	N/S
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions		57 704	- 57 704	-100
Rep/prov. rsiques & charges ex		57 158	- 57 158	-100
Rembt indem.journalières		-22	22	-100
Rembt Frais Administrateur CAF		568	- 568	-100
Autres produits	44	1	43	N/S
Produits de gestion courante	44	1	43	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	747 840	759 510	- 11 670	-1,54
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	154 988	134 831	20 157	14,95
Electricité	1 072	1 345	- 273	-20,30
Fourniture d'eau	201	325	- 124	-38,15
Fourniture d'électricité	5 229	6 243	- 1 014	-16,24
Achats de petit équipement	61	236	- 175	-74,15
Ftutes entretien/Petits équipe	2 069		2 069	N/S
Fournitures administratives	1 007	725	282	38,90
Redevances photocopies	206	291	- 85	-29,21
Fournitures informatiques	3 816	102	3 714	N/S
Autres matières et fournitures	14		14	N/S

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
<i>Leasing Clio/Fiesta Natixis</i>		7 112	- 7 112	-100
<i>Location 2 Toyota</i>	7 408		7 408	N/S
<i>Location copieur</i>	9 966	9 019	947	10,50
<i>Location machine à affranchir</i>	-537	502	- 1 039	-206,97
<i>Location standard Diatonis</i>	4 631	7 122	- 2 491	-34,98
<i>Entretien et réparation</i>	72	168	- 96	-57,14
<i>Entretien des locaux</i>	10 290	1 490	8 800	590,60
<i>Ent répar bien immo</i>	1 439		1 439	N/S
<i>Entretien des véhicules</i>	3 581	4 921	- 1 340	-27,23
<i>Maintenance</i>	11 905	13 972	- 2 067	-14,79
<i>Assurance véhicules</i>	7 297	5 578	1 719	30,82
<i>Assurance locaux</i>	4 042	3 661	381	10,41
<i>Assurance s/locations</i>	15	731	- 716	-97,95
<i>Documentation générale</i>	777	628	149	23,73
<i>Documentations générales/PIE</i>	213	429	- 216	-50,35
<i>Documentation technique</i>	5 976	8 798	- 2 822	-32,08
<i>Autres frais extérieurs</i>	29		29	N/S
<i>Frais de formation</i>	6 256	431	5 825	N/S
<i>Honoraires</i>	22 693	17 113	5 580	32,61
<i>Publicité publications</i>	4 390	888	3 502	394,37
<i>Foires/Expositions/manifestati</i>	7 498	6 095	1 403	23,02
<i>Information & communication</i>	624	3 005	- 2 381	-79,23
<i>Informations communication PIE</i>		50	- 50	-100
<i>Brochures/Dépliants</i>	15	1 466	- 1 451	-98,98
<i>Cadeaux</i>		761	- 761	-100
<i>Frais de déplacements</i>	925	27	898	N/S
<i>Frais de déplacements PIE</i>	1 546	1 259	287	22,80
<i>Indemnités kilométriques</i>	3 493	3 738	- 245	-6,55
<i>Frais de missions</i>	2 582	1 421	1 161	81,70
<i>Frais de repas, restauration</i>	5 605	6 420	- 815	-12,69
<i>Frais de carburant</i>	7 727	8 093	- 366	-4,52
<i>Frais de péage, parking</i>	95		95	N/S
<i>Frais de réception</i>		657	- 657	-100
<i>Frais postaux et télécom</i>	163		163	N/S
<i>Frais d'affranchissement</i>	2 920	2 207	713	32,31
<i>Frais de téléphone</i>	2 667	3 353	- 686	-20,46
<i>Frais de téléphone portable</i>	64	416	- 352	-84,62
<i>Tél mobiles/Conseillères</i>	2 304	2 124	180	8,47
<i>Frais de télécopieur (fax)</i>	351	429	- 78	-18,18
<i>Fibre adsl SFR</i>	552	548	4	0,73
<i>Frais réseau internet/eie</i>	178		178	N/S
<i>Services bancaires et assim</i>	100		100	N/S
<i>Services bancaires</i>	939	825	114	13,82
<i>Cotisations et divers</i>		110	- 110	-100
<i>Cotisations et divers</i>	526		526	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	23 811	34 318	- 10 507	-30,62
<i>Taxe sur les salaires</i>	18 334	28 382	- 10 048	-35,40
<i>Formation continue</i>	2 066	2 721	- 655	-24,07
<i>Taxe foncière</i>	3 411	3 215	196	6,10
Salaires et traitements	386 656	447 249	- 60 593	-13,55
<i>Salaires appointements</i>	363 437	450 560	- 87 123	-19,34
<i>Variation congés payés</i>	7 423	-10 605	18 028	170,00
<i>Variation primes</i>	4 689	467	4 222	904,07
<i>Primes et gratifications/eie</i>	5 840		5 840	N/S
<i>Indemnités avantages divers</i>	1 715	2 364	- 649	-27,45
<i>Indemnités de transport</i>	3 552	4 464	- 912	-20,43
Cotisations sociales	181 905	188 289	- 6 384	-3,39
<i>Cotisations URSSAF</i>	84 669	102 934	- 18 265	-17,74
<i>Cotisations mutuelles</i>	15 691	13 669	2 022	14,79

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
<i>Cotisations retraite NC</i>	23 576	35 138	- 11 562	-32,90
<i>Cotisations article 83</i>	15 870	19 706	- 3 836	-19,47
<i>Cotisations prévoyance</i>	10 810	14 050	- 3 240	-23,06
<i>Cotisations Pôle emploi</i>	15 774	19 316	- 3 542	-18,34
<i>Variation ch.soc. s/primes</i>	10 400	-10 977	21 377	194,74
<i>Variation ch.soc. s/CP</i>	4 378	-6 747	11 125	164,89
<i>Médecine du travail</i>	737	1 200	- 463	-38,58
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	12 538	11 580	958	8,27
<i>Dot. amort. s/immobilisations</i>	12 538	11 580	958	8,27
Dotations aux provisions	4 310		4 310	N/S
<i>Dot. prov. pour risques</i>	4 310		4 310	N/S
Autres charges	152	11	141	N/S
<i>Charges diverses gestion coura</i>	152	11	141	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	764 359	816 279	- 51 920	-6,36
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-16 519	-56 769	40 250	70,90
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	201	2 305	- 2 104	-91,28
<i>Revenus des placements</i>		-1	1	-100
<i>Revenus du livret A</i>	201	2 306	- 2 105	-91,28
Total des produits financiers (III)	201	2 305	- 2 104	-91,28
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	610	639	- 29	-4,54
<i>Intérêts sur emprunt</i>	610	639	- 29	-4,54
Total des charges financières (IV)	610	639	- 29	-4,54
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-410	1 666	- 2 076	-124,61
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III -	-16 929	-55 103	38 174	69,28
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Total des produits (I + III + V)	748 040	761 815	- 13 775	-1,81
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	764 969	816 918	- 51 949	-6,36
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 929	-55 103	38 174	69,28
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Charges des contributions volontaires en nature				



■ Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopôle - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopôle - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"

17 Rue Jean Racine - 60000 BEAUVAIS

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"

17 Rue Jean Racine - 60000 BEAUVAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60",

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris la Défense, le 30 juin 2026

KPMG SA



Thierry Champion

Associé

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	30 400		30 400	30 400	
Constructions	309 487	149 838	159 648	170 027	- 10 379
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 713	33 251	5 462	5 813	- 351
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	1 000		1 000	1 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	603		603	603	
TOTAL (II)	380 203	183 089	197 113	207 843	- 10 730
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	230 739		230 739	180 404	50 335
Charges constatées d'avance	9 868		9 868		9 868
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	55 191		55 191	108 661	- 53 470
TOTAL (III)	295 799		295 799	289 065	6 734
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	676 001	183 089	492 912	496 908	- 3 996

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	146 949	146 949	
. Autres			
Report à nouveau	134 668	189 771	- 55 103
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 929	-55 103	38 174
Situation nette (sous total)	264 688	281 617	- 16 929
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	264 688	281 617	- 16 929
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	89 245	84 935	4 310
TOTAL (III)	89 245	84 935	4 310
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 919	- 10 919
Emprunts et dettes financières diverses	350	350	
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 346	9 412	2 934
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	126 282	109 675	16 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	138 978	130 355	8 623
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	492 912	496 908	- 3 996
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	5 109	5 109		0,00
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	742 687	696 696	45 991	6,60
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions		57 704	- 57 704	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	44	1	43	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	747 840	759 510	- 11 670	-1,54
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	154 988	134 831	20 157	14,95
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 811	34 318	- 10 507	-30,62
Salaires et traitements	386 656	447 249	- 60 593	-13,55
Cotisations sociales	181 905	188 289	- 6 384	-3,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 538	11 580	958	8,27
Dotations aux provisions	4 310		4 310	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	152	11	141	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	764 359	816 279	- 51 920	-6,36
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-16 519	-56 769	40 250	70,90
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	201	2 305	- 2 104	-91,28
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	201	2 305	- 2 104	-91,28

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	610	639	- 29	-4,54
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	610	639	- 29	-4,54
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-410	1 666	- 2 076	-124,61
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-16 929	-55 103	38 174	69,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	748 040	761 815	- 13 775	-1,81
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	764 969	816 918	- 51 949	-6,36
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 929	-55 103	38 174	69,28
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

Préambule

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement soit les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01 :

- Image fidèle
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Régularité et sincérité

Les ADIL sont des associations agréées par le Ministère en charge du Logement, créées par les Conseils Départementaux.

Les ADIL font partie d'un réseau national animé par l'ANIL.

L'ADIL 60 est présidé par Monsieur Charles LOCQUET, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise.

La mission des ADIL est définie par l'article L366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique financière et fiscale, gratuite, neutre et objective.

Les consultations portent principalement sur les rapports locatifs, le conseil en accession à la propriété et les simulations financières, le droit de la copropriété, la fiscalité du logement, l'amélioration de l'habitat, le droit de la famille appliqué au logement, la lutte contre l'habitat non décent et indigne, la prévention des impayés et des expulsions, le droit de l'urbanisme, les relations de voisinage, l'accès au logement.

L'ADIL de l'Oise présente la particularité d'être un Espace Info Energie, agréé, offrant ainsi à ses usagers et à ses partenaires deux missions de service public indispensables et complémentaires.

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 492 911,64 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 16 928,78 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/06/2026 par les dirigeants.

Changement de méthode comptable

Les règlements de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 et n°2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces règlements ont notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ces règlements a conduit l'association à modifier la présentation des comptes annuels.

Au 31/12/25, les incidences liées à la comparabilité des comptes sont les suivantes :

- les transferts de charges d'exploitation viennent en diminution des charges auxquels ils se rattachent,
- les charges et produits exceptionnels sont présentés en autres charges et produits d'exploitation.

Principes, règles et méthodes comptables

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'association considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'association comptabilise un amortissement dérogatoire.

Immobilisations non décomposables

L'association a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions 30 ans
- Agencement et aménagement des constructions 10 ans
- Installations techniques 10 ans
- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Matériels et outillages 5 ans
- Matériel de transport 1 à 2 ans
- Matériel de bureau 2 à 4 ans
- Mobilier de bureau 5 à 8 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	376792	1808		378600
Immobilisations financières	1 603			1 603
TOTAL	378395	1808		380203

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II			
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	108201	9120		117321
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	31259	1259		32518
Installations techniques, matériel, outillages industriels	7631	536		8167
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	6992			6992
Matériel de transport	7194			7194
Matériel de bureau et informatique	9276	1623		10899
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	170552	12538		183090
TOTAL GENERAL (I+II+III)	170552	12538		183090

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	191294	191294	
Charges constatées d'avance	9868	9868	
TOTAL	201162	201162	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	191 839
Autres produits à recevoir	85
TOTAL	191 924

Notes sur le bilan passif

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	146 949				146 949
Dont générosité du public					
Report à nouveau	189 771	-55 103			134 668
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-55 103	55 103		-16 929	-16 929
Dont générosité du public					
Situation nette	281 617			-16 929	264 688
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	281 617			-16 929	264 688
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		134 668
SOLDE		134 668

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	350	350		
Fournisseurs	2 626	2 626		
Dettes fiscales et sociales	124 399	124 399		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	127 375	127 375		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 720
Dettes fiscales et sociales	96 048
Autres dettes	
TOTAL	105 768

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 89 245 E.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur les coefficients établis dans les recommandations du réseau ANIL/ADIL du 27/04/2005.

Les critères retenus sont :

- la rémunération du salarié
- l'ancienneté
- le coefficient de mortalité : 0.9
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié : 0.9
- l'âge de départ à la retraite : 63 ans
- le taux d'actualisation retenu : 2.5%
- le taux moyen des charges sociales : 50%

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	0
Non cadres	4	0
TOTAL	11	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8 880 E.

Ventilation des subventions par nature de financeurs

Nature de financeurs	Montants
Collège 1 Bailleurs sociaux, Organismes logement	156 422 €
Collège 2 Usagers (Associations familiales et professionnelles)	864 €
Collège 3 Institutionnels	425 912 €
Financement Espace Info Energie	265 004 €



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2025

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"
17 Rue Jean Racine - 60000 BEAUVAIS

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires
aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts
comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à
la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de
Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de
cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private company limited by
guarantee").

Société anonyme à conseil
d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Départementale d'Information sur le Logement 60 - "ADIL 60"

17 Rue Jean Racine - 60000 BEAUVAIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

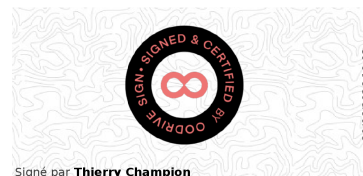
Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris la Défense, le 30 juin 2026

KPMG SA



Signé par **Thierry Champion**

Thierry Champion

Associé